

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-388 du 16 Novembre 1981

chargeant le Camarade Roger GARBA,
Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim du
Camarade Grégoire AGBAHE, Ministre du
Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs pour compter du 14 Novembre 1981

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU l'ordonnance N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 14 Novembre 1981, le Camarade Roger GARBA, Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs pendant l'absence du Camarade Grégoire AGBAHE.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 Novembre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTAL-
MFEEP 6 Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sec-
tions 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1
JORPB 1.-